

LETTRE D'INFORMATION DES ELUS DE L'OPPOSITION MUNICIPALE



✉ opposition2claix@free.fr

☎ 0767 833 077

ÉDITO

Un groupe d'opposition au service de Claix

Aux dernières élections municipales de 2014, 47.65% des électeurs avaient voté pour notre liste, issue de l'union des listes « Vivre Ensemble à Claix » et « Claix Naturellement ». Nous remercions encore celles et ceux qui avaient porté sur nous leur choix et leur confiance.



Nathalie COTTE

Présidente du groupe municipal d'opposition

INFOS EN BREF

L'association **Vivre Ensemble à Claix** continue d'œuvrer à vos côtés pour pousser les projets que nous souhaitons voir pour notre commune. Après le succès remporté avec son

action pour l'installation de médecins généralistes au Bourg, l'association **Vivre Ensemble à Claix** travaille actuellement sur le soutien aux commerçants et professionnels.

Quant à l'association **Claix Naturellement**, une page s'est tournée et plusieurs de ses membres ont quitté la commune. Merci à toutes et tous pour votre investissement !

Nous représentons donc le groupe de l'opposition municipale et nous avons un rôle et un devoir d'alerte et de contre-pouvoir : nous portons l'attention sur les points de vigilance, nous avons un autre regard, une autre vision sur les dossiers qui nous sont présentés. Les idées que nous défendons sont différentes, les méthodes et approches également. Notre rôle est d'alimenter le débat et de porter le point de vue des Claixois avec qui nous échangeons en permanence. **Nous avons voulu être une opposition constructive et nous avons tout de même réussi à faire bouger quelques lignes**, comme vous le découvrirez dans cette lettre. D'ailleurs, en septembre 2018 notre groupe d'opposition a été qualifié par le Maire de l'époque comme « symbole de démocratie et accélérateur de neurones » (Dauphiné Libéré du 1/10/2018).

Avec le soutien de l'association « Vivre Ensemble à Claix », **nous avons décidé de revenir vers les Claixois pour dresser un bilan de nos positions et de nos actions ces dernières années**, car nous considérons que les élus, même s'ils siègent dans l'opposition, doivent rendre des comptes.

Notre objectif et notre ligne de conduite : **l'intérêt collectif et le bien vivre ensemble à Claix.**

Conseil municipal

Rôle du conseil municipal

Le conseil municipal est légalement l'assemblée délibérante chargée de régler, par ses délibérations, les affaires de la commune. Les attributions du conseil municipal sont très larges: il vote le budget de l'année qui démarre, il approuve le compte administratif (budget exécuté l'année précédente), il est compétent pour créer et supprimer des services publics municipaux, pour décider des travaux, pour gérer le patrimoine communal, pour accorder des aides pour le milieu associatif ou favorisant le développement économique...

Pour une commune de moins de 10000 habitants comme Claix (8200 habitants), il y a 29 conseillers municipaux élus au suffrage universel, ils représentent les habitants. Notre liste avait obtenu 47.65% des voix et avec le jeu des répartitions 22 élus sont de la liste majoritaire et nous sommes 7 élus à siéger dans le groupe d'opposition. **Avec 7 voix contre 22, autant dire que nous ne pouvons pas peser sur les décisions, mais nous pouvons peser sur les discussions.**

Les adjoints et conseillers délégués

Le conseil municipal de Claix compte 8 adjoints parmi les élus de la majorité. Ils peuvent représenter le Maire en certaines circonstances. Il y a également 4 conseillers délégués sur des fonctions précises. Le Maire, les adjoints et les conseillers délégués sont les seuls à percevoir une indemnités (dernière page). **Aucun élu de l'opposition ne perçoit d'indemnité pour l'énergie et le temps passé au service de la collectivité et de la commune, nous sommes tous bénévoles.**

juillet
2019

Urbanisme

L'urbanisme est un sujet qui fâche les Claixois depuis quelques temps. Les habitants sont critiques envers la commune et envers la Métropole et cela crée même des tensions dans les relations de voisinage. C'est regrettable car le développement urbain devrait être l'expression d'un développement utile à tous et respectueux de l'existant et de l'environnement. Alors pourquoi tant de crispations ?

La principale raison est la vitesse de croissance et le manque de concertation. Pendant de nombreuses années, peu de logements ont été construits, par choix assumé de la majorité, également par contraintes liées aux plans de prévention des risques naturels devenus très restrictifs.

La commune subit une **double peine: on paie 220 000€/an de pénalités pour le déficit de logements sociaux et il faut maintenant monter leur construction à 40% dans toute nouvelle opération immobilière pour rattraper le retard, c'est une mauvaise stratégie.**

C'est dans ce contexte que la commune a établi son Plan Local d'Urbanisme (PLU) voté en déc. 2017, auquel succède le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) de la Métropole voté sur Claix en déc. 2018.

Dans les 2 cas, nous n'avons pas voté pour les plans proposés. **La principale raison est que le développement proposé est trop important et rapide au regard de l'existant. Avec 969 nouveaux logements programmés dans les années à venir, c'est une augmentation de population estimée à près de 2200 personnes [+25%] qui se profile.** Ce développement urbain n'est pas accompagné de voiries ou d'infrastructures locales alors que nous manquons déjà cruellement de places de stationnement dans des quartiers voués à être urbanisés, de pistes cyclables, de trottoirs, d'aire de covoiturage, etc...

C'est un dossier que nous continuons à suivre ...



De nombreuses constructions fleurissent sur Claix

Concertation publique

Enfin de la concertation comme nous le demandons depuis le début du mandat ! C'est bien, même si cela ne concerne que le bourg du village dans le cadre de l'opération «cœur de ville, cœur de Métropole» lancé par Grenoble Alpes Métropole. **Il aura donc fallu un programme financé par notre métropole pour que de bonnes pratiques de travail, de transparence et d'implication des habitants soient mises en oeuvre.**

Cette concertation a eu lieu en juin 2019 avec une restitution prévue à la rentrée. Les Claixois ont été très nombreux à participer et à exposer leur vécu et leurs idées, beaucoup de propositions ont été faites.

Le maire et ses adjoints pourront se féliciter de cette action, mais rappelons que sans l'obligation liée à la programmation «cœur de ville, cœur de Métropole» avec les financements métropolitains qui lui sont liés, cette démarche de participation citoyenne n'aurait pas eu lieu.

Tout pour autant n'est pas si simple. Nous regrettons qu'il n'y ait pas eu en préambule une présentation de l'OAP (orientation d'aménagement et de programmation) de la Ronzy avant toute discussion sur les futurs aménagements du bourg. Cette programmation prévoit 90 nouveaux logements : 36 logements sociaux seraient construits sur l'emplacement actuel du parc Charles de Gaulle (sous la Halte Garderie) et 54 logements privés seraient préservés à l'intérieur du parc privé sous la mairie. Un

nouveau parc public serait aménagé à cet endroit en compensation. **Les effets d'un tel projet peuvent être désastreux.** Tout d'abord, il faudrait déclasser le parc public actuel pour faire de nouvelles constructions, ce qui n'est pas sans impact sur les habitations existantes et le voisinage de la halte garderie et de la résidence des personnes âgées où tranquillité et sécurité sont indispensables. Ensuite, **cela engendrerait une très forte augmentation de trafic dans le secteur, où la circulation et le stationnement sont déjà très difficiles à gérer.** La concertation est une excellente chose à condition de faire ce travail dès le début des projets. Nous ne savons pas ce qui en ressortira, mais nous resterons très vigilants pour défendre l'intérêt collectif et la qualité de vie au bourg.

L'OPPOSITION MUNICIPALE

La parole aux élus de l'opposition



Claixois depuis 1989, et toujours investi dans le milieu associatif, j'ai depuis 2006, entrepris un engagement militant plus politique avec un vif intérêt sur la vie municipale, l'urbanisme et ses différentes composantes. Homme de conviction et résolument soucieux de l'intérêt général, mon rôle de conseil-

Dominique CAIROLA

ler municipal depuis 2014 est d'analyser, critiquer, proposer, suggérer, pour tenter d'améliorer notre quotidien. **Je suis très attaché au principe d'égalité entre tous et convaincu que la concertation et la participation sont indispensables à la construction des projets politiques locaux. J'ai à coeur d'agir sans relâche pour que soit assuré un développement équilibré et harmonieux de notre cité.**

Ingénieur du bâtiment, je suis arrivée à Claix il y a une dizaine d'années et je me suis investie dans les associations de parents d'élèves, puis à la FCPE du collège. Cela m'a amenée à m'intéresser aux projets réalisés à Claix, comme la construction de la cantine de Malhivert. Ces expériences m'ont donné envie de rejoindre l'équipe municipale en 2013. Conseillère municipale de l'opposition depuis plusieurs années, j'étudie maintenant

tous les dossiers en cours avec le groupe d'opposition et je participe à la commission urbanisme. **Je souhaite une équipe municipale travaillant en collaboration et en transparence avec tous les acteurs concernés, au service de l'intérêt général et attentive aux plus fragiles.**



Laurence DELIGNY



Formateur spécialisé, ancien entrepreneur, je suis au fait des réalités économiques et sociales du monde du travail. Je suis Claixois depuis 2006 et en tant qu' élu, j'ai suivi une formation centrée sur les finances publiques et les comptes administratifs. Je fais partie du

Luc MARTIGNAGO

Conseil d'Administration du CCAS. **Très impliqué dans la vie des associations de parents d'élèves à Claix, j'aide, j'accompagne et je soutiens les jeunes dans leur parcours éducatif.**

Claixoise depuis 1994, économiste de formation, j'ai toujours participé à la vie associative de notre commune (parents d'élèves du Primaire au Lycée, école de Musique, Club de tennis). Membre du bureau de Vivre Ensemble à Claix, j'apprécie les actions de cette Association à l'écoute de tous les Claixois. **Je crois à la concertation, aux débats d'idées et à l'action collective, seuls remparts à l'impasse que représente l'individualisme.** Nouvelle élue

au sein du conseil municipal, je travaillerai en veillant à ce que notre commune soit gérée de façon solidaire entre tous ses habitants et ses quartiers. La gestion de Claix étant l'affaire de tous, je serai attentive au mode de gouvernance qui doit permettre d'impliquer le plus grand nombre de Claixois dans l'intérêt général.



Isabelle COMTE-DELPLACE



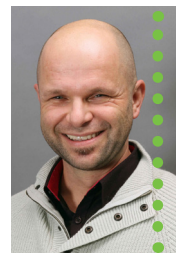
Je me suis engagée pour un renouvellement et une alternative municipale avec l'espoir d'un autre mode de gouvernance, des idées nouvelles dans le domaine du bien vivre ensemble avec pour objectif l'intérêt général, le développement durable et la solidarité envers les plus fragiles. Je suis conseillère muni-

Patricia BOURSIN

cipale dans le groupe d'opposition depuis 2014, également membre du conseil d'administration du CCAS. **Personnellement je suis intéressée par les domaines de l'économie circulaire, par la protection de la nature et de l'environnement, par les modes de transports alternatifs, la qualité de l'air et la qualité de notre alimentation, mais pas que...** Je suis une citoyenne investie à mon niveau dans la vie locale.

Traiteur en bio, suite à une reconversion, et anciennement chef de projet en développement durable, mon engagement dans la vie communale est pour moi essentiel en tant que citoyen. Comprendre les enjeux et les rouages d'une société qui avance très vite, est une nécessité pour anticiper nos questionnements.

Pour moi, les solutions sont dans le partage d'idées, de débats ouverts où je me retrouve avec notre groupe d'élus. Je me réfugie ainsi dans une seule réalité : Seul on avance plus vite, ensemble nous avançons plus loin.



Yann GUERIN

Finances

Le sujet des finances nous oppose à la majorité et nous sommes en profond désaccord avec les décisions politiques liées à la confection du budget de la commune. Chaque année nous demandons un **Plan Pluri-Annuel d'Investissement (PPI) pour connaître la programmation et le chiffrage des orientations.** Nous n'obtenons jamais satisfaction et avons le sentiment que la majorité navigue à vue dans la gestion de la commune, année après année, sans être en possession de choix politiques clairs et précis.



Les élus de l'opposition lors d'une séance de travail en mai 2019

La commune a un budget de fonctionnement d'environ 9-10M€/an pour payer les salaires, la cantine, l'électricité, etc. et un budget d'investissement de 3 à 5M€ pour l'achat de foncier ou construction, l'achat d'équipement comme des véhicules ou du matériel informatique.

Nous relevons de nombreuses incohérences dans la gestion financière de la commune.

1- **Les prévisions de dépenses doivent être basées sur les dépenses effectivement réalisées l'année précédente et non pas reprendre le prévisionnel précédent.** Il aura fallu attendre 2018 pour que notre requête soit prise en compte. Cette méthode qui nous était présentée chaque année en conseil ne correspondait à aucune réalité économique et reportait systématiquement

des erreurs.

2- Pour une gestion saine, l'exédent de fonctionnement (N-1) doit être basculé l'année suivante dans la section investissement tout en gardant l'équilibre de la section de l'année en cours. Pourtant, **en 2018 nous avons observé un report de 1M€ remis sur du fonctionnement pour l'année suivante**, et se retrouver ensuite encore en excédent budgétaire en 2019 alors que des investissements auraient pu être réalisés sur la commune.

3- Claix est une petite commune et pourtant **le Maire a une délégation pour emprunter jusqu'à 1M€ sans avoir à passer la décision en délibération du conseil municipal**, sur un budget de 3 à 5M€. Ceci nous prive de toute discussion et de tout contrôle.

Dépenses incontrôlées. Nous refusons le gaspillage de l'argent public et dans le même temps nous regrettons amèrement la suppression de certaines subventions. Un exemple : un achat en 2018 de 2 tasers (armes à impulsion électrique) alors que les policiers municipaux n'étaient pas encore formés (à ce jour, un seul agent a le droit de porter cette arme). Bilan: 3000€ sur étagère. C'est dur à accepter quand on se rappelle la suppression de subventions, notamment des classes transplantées pour les écoles.

De la précision dans les comptes ?

Nous avons pu lire à plusieurs reprises (dans le Dauphiné Libéré du 07/04/2019) qu'une baisse des indemnités des élus est effective depuis octobre 2018 et servirait à financer les emplois jeunes de cet été. Avec rigueur on constate que le coût annoncé est de 10000€ alors que la baisse des indemnités ne représente que 5000€ (voir tableau, différence entre années pleines 2019 et 2017).

Transparence de la vie publique.

Comme nous l'avons décrit en première page sur le rôle du conseil municipal et des élus, certains élus perçoivent des indemnités : le Maire, les 8 adjoints et les 4 conseillers dé-

légués. Cela est bien normal et nous ne le contestons absolument pas car ces élus endossent parfois une lourde charge de travail et de responsabilités.

Lorsque les impôts locaux ont été augmentés à Claix en 2016, nous avons demandé que les indemnités des élus soient un peu revues à la baisse, pour que l'effort financier soit porté par tous, décideurs et administrés. Notre demande avait été rejetée pour être reprise finalement en 2018.

Fonction	indemnité max/an autorisée	indemnité /an sur Claix
Maire	25546€	21134€
Adjoint (8)	10218€	8268€
Conseiller délégué (4)	0 (doit être pris sur l'enveloppe globale)	3309€
Total en 2017	<107290€	105461€
Total en 2019	107290€	100514€

Indemnités des élus

Formation

Ces 3 dernières années, les élus de notre groupe ont participé à des formations pour un volume de 74h, financées très partiellement par la commune, sinon par la caisse des dépôts. Nous tenons à être le mieux formés possible pour répondre aux exigences de notre mission d'élu.

Nous contacter

Vous pouvez déposer les courriers que vous nous adressez dans nos boîtes aux lettres en mairie.

Vous pouvez également nous contacter directement :

✉ opposition2claix@free.fr

☎ 0767 833 077